

211C0937

FR0000038184-OP025-AS11

14 juin 2011

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

FIPP

(Euronext Paris)

- 1 - Ce jour Arkéon Finance, agissant pour le compte de la société anonyme Acanthe Développement¹, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société FIPP en application des articles 234-2 et 233-1 2° du règlement général.

Aux termes de deux protocoles de cession conclus, le 7 juin 2011, la société Acanthe Développement a acquis (directement et indirectement) le même jour un total de 92 795 actions FIPP au prix unitaire de 13,72 € auprès (i) de la société Alcatel Lucent (soit 81 054 actions FIPP), (ii) de la société Efficacité Finance et Conseil (soit 11 673 actions FIPP) (iii) de Madame Gilberte Beaux (soit 26 actions FIPP) et (iv) de Madame Françoise Tostain Bertot (soit 42 actions FIPP). Compte tenu des achats précités, l'initiateur détient, directement et indirectement, 92 795 actions FIPP représentant autant de droits de vote, soit 85,41% du capital et des droits de vote de cette société², répartis de la manière suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Acanthe Développement	81 054	74,60
Bruyys ³	4 000	3,68
Velo ⁴	4 000	3,68
Baldavine ⁵	3 741	3,44
Total	92 795	85,41

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir au prix de **13,72 € par action**, la totalité des actions FIPP non détenues par lui, à titre direct et indirect, soit 15 853 actions FIPP représentant 14,59% du capital de la société.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information conjointe de l'initiateur et de la société FIPP a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13, 231-16 et 231-26 du règlement général.

- 2 - La suspension de la cotation des actions FIPP est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Contrôlée au plus haut niveau par M. Alain Duménil.

² Sur la base d'un capital composé de 108 648 actions représentant autant de droits de vote.

³ Société par actions simplifiée, filiale à 100% de la société Acanthe Développement.

⁴ Société anonyme, filiale à 100% de la société Acanthe Développement.

⁵ Société anonyme, filiale à 99,98% de la société Acanthe Développement.